

Un gout d'inachevé

Dernier CSE de la directrice du réseau, Laurence Mayerfeld, qui quittera donc ses fonctions fin septembre. Après à peine un peu plus d'un an à la tête des antennes régionales. Pour autant, le CSE a déroulé son ordre du jour, sans beaucoup de surprises : les habituelles esquives sur les programmes régionaux et l'omniprésence de la boîte de prod Eden, pas d'informations sur le projet de régionalisation, rien de précis sur les raisons de la mutualisation de JT du WE dans certaines grandes régions. Et surtout, rien ne transpire sur celui ou celle qui remplacera Laurence Mayerfeld au poste de grand manitou régional.

Pour lire notre liminaire c'est [ici](#)

On ne tombera pas le masque...

En tout cas pas tout de suite. Le port du masque est obligatoire dans l'entreprise.

Nous nous concentrons donc sur la délicate question des masques « homologués », puisque FTV a, dans une note, écrit que seuls ceux-ci seraient autorisés dans l'entreprise. Les masques fournis par notre employeur sont peu confortables, ils glissent, ils grattent... Au-delà de leur look (ils sont moches, disons-le !) et de leur taille (Chantelle bonnet D), la question de leur remplacement se pose, puisque chaque salarié en a « touché » assez pour tenir 100 jours... Le renouvellement du stock de masque de chacun est donc prévu. Maintenant que les masques ne sont plus une denrée rare, nous espérons que la direction aura prospecté d'autres fournisseurs pour trouver des modèles plus adaptés à leur port continu et long au travail !

Nous demandons à la direction de clarifier ce qu'elle entend par « masque homologué » : nous avons tous été incités à coudre nos masques nous-mêmes ce printemps, et maintenant, on nous dit que nous ne pouvons plus porter nos créations. Qu'en est-il de ceux que l'on achète dans les commerces et qui nous plaisent tant ? À pois, rayés, assortis à nos chaussettes ou en coton bio... ? Sont-ils homologués ? Comment le savoir ?

La direction nous entend et va se pencher sur cette question. Mais la présidente du CSE précise que les chefs de centre doivent s'assurer que les masques personnels (ceux à pois, en coton bio, assortis aux chaussettes, ou simplement plus confortable que les machins fournis par FTV !) portés par les salariés soient homologués. Faisons simple, nous dit-elle : si tout le monde porte le même masque, fourni par l'employeur, on évite la question de l'homologation. « Les cadres ont autre chose à faire que vérifier si les salariés portent des masques homologués ».

Petit rappel écocitoyen à cette occasion : pour le moment, aucune filière de recyclage des masques chirurgicaux (papier) n'existe. Le masque en tissu, c'est aussi un geste pour l'environnement.

Sinon, pour ce qui est des masques FFP2 : ils sont la règle pour les maquilleuses ; les équipes de reportage peuvent en demander à leur chef de service pour certains tournages, chef de service qui décidera de l'opportunité de les équiper en FFP2. Les journalistes qui travaillent sur un sujet qui suppose des contacts multiples doivent porter le masque chirurgical ; ceux qui tournent un portrait par exemple peuvent porter le masque un tissu.

Et surtout : si des journalistes estiment que leur sécurité n'est pas garantie sur un reportage, ils peuvent, après avoir prévenu le chef de service, quitter le lieu de tournage. Simple comme un coup de fil ? Pas sûr : il est toujours difficile pour un journaliste de « planter » une actu, comme il est parfois compliqué de faire admettre au réd chef ou à l'adjoint que l'on ne tournera pas.

La discussion dévie sur le montage en télétravail, et sur le rapatriement de cette activité sur les sites, en présentiel : la présidente du CSE explique qu'une attaque informatique virulente a obligé FTV de vérifier toutes les machines, ce qui n'a pu se faire que sur site.

Situation générale du réseau

La pandémie

La présidente du CSE rappelle que la rentrée de septembre est marquée par le renouvellement des mesures liées à la pandémie.

Donc : le travail à distance est maintenu, avec souplesse. Ceux qui veulent travailler sur site doivent en avoir la possibilité, des réunions en présentiel doivent avoir lieu dans les services au moins une fois par mois, pour maintenir les collectifs de travail.

Ceci est valable pour la situation actuelle, avec les précautions d'usage. Mais cela peut aussi changer. Pas grave, on a appris à être souple. « Ils » avaient rêvé de salariés et d'une entreprise « agile » : nous démontrons tous les jours que nous le sommes.

Dans certaines antennes, les salariés veulent se retrouver autour de rendez-vous conviviaux, par ex. des repas des ASC. C'est autorisé, à condition que des précautions sont prises.

Pour ceux qui ne veulent pas retourner sur les sites par peur d'une contamination (ou pour d'autres raisons) : il faut imaginer un accompagnement par les psychologues du travail et/ou les médecins du travail. « Ces salariés doivent se rapprocher des services RH, car aller travailler n'est pas un choix quand on a un contrat de travail, c'est une obligation ».

Pour le moment, la règle est de faire revenir au max. 50% des salariés. Cela correspond en réalité aux fonctions support et programmes. Mais le cas par cas est possible pour ceux qui expriment le besoin de revenir sur site.

Et une info « santé », en marge de la pandémie : le vaccin contre la grippe est remboursé par FTV partout.

Les nouvelles régies

Non, le projet n'est pas mort et enterré, il a simplement pris du retard. Un appel d'offre pour l'accompagnement de la personne qui a la charge technique du projet a été lancé (cf. notre liminaire), il ne s'agit donc pas, explique la direction, d'une externalisation du pilotage du projet...

Un nouveau calendrier de formation va être bouclé, avec des formations in situ ou à distance. L'expérimentation démarre en janvier, les formations auront lieu avant.

L'accord signé par la CFDT, FO et le SNJ, permettant la mise en place de l'expérimentation Rouen, prévoit que le projet soit piloté par la directrice du réseau elle-même – même. Qui va prendre sa place, puisqu'elle sera partie en janvier ? Eh bien... Le prochain directeur du réseau décidera s'il souhaite mettre les mains dans le cambouis et piloter le projet ou s'il préfère laisser la place.

La grille Info

Sophie Guillin, Directrice de l'info du réseau, est aux manettes et nous explique que la grille de rentrée de l'info ne sera pas modifiée par rapport à l'année précédente – même si l'actu est dense et pourrait justifier de nouveaux formats ?

Eh bien... c'est la faute au confinement. Un confinement qui aurait empêché le dialogue nécessaire dans les rédactions pour construire des projets. Et puis, « la stabilité de la grille permet de prendre du recul et de gérer les impondérables dus à la crise sanitaire. On n'est plus dans la clarté et l'évidence, on a un impératif maintenant, c'est de ne pas dégrader l'offre existante. Ce n'était pas le moment de changer des choses ».

On ne dégrade pas l'offre, on essaye de maintenir une stabilité... Ah. Alors pourquoi en fait-on le choix, par endroit, en Occitanie par exemple, de diffuser des JT communs, en grande région, le week-end ? C'est pas un peu une offre dégradée, ça ?

... Flottement... et réponse : les directions régionales connaissent la situation dans leur région, et font des choix en conséquence. Ce choix-là, en Occitanie, est certainement justifié... Et ce choix peut durer le temps qu'il faut... D'autant que les audiences des JT communs sont bonnes... Fermez le ban. Circulez y'a rien à voir.

La grille des programmes

Pas d'innovations

Pas d'innovations en cette rentrée, la vraie rentrée se fera en janvier 2021. « Ensemble C'est Mieux » a repris, en adaptant l'éditorial au contexte, avec une offre qui est plus servicielle, autour des questions d'emploi.

Nous apprenons au directeur des programmes du réseau qu'« Ensemble C'est Mieux » Alsace disparaîtra en janvier, et que c'est une émission mutualisée sur le Grand Est qui prendra le relai... Bravo la régionalisation, cela commence bien... Il n'est pas au courant, c'est ballot. D'autant que c'est toute une équipe qui, à Strasbourg, s'interroge sur son avenir.

Les matinales communes avec Radio France ont, elles aussi, repris et seront étendues, avec France Bleu Saint Etienne dès maintenant, puis à Bordeaux, en Mayenne, en Alsace et en Limousin.

Les PAE : on nous en annonce quelques une (peu, trop peu ! Et beaucoup d'antennes sont absentes dans le programme annoncé), mais ce ne sont que des propositions, qui peuvent évoluer...

Le pacte de visibilité des Outre-mer

Cela n'a échappé à personne : avec la disparition de FÔ, France 3 diffuse des émissions sur les OM, fabriquées par l'ex FÔ. « Il faut établir une fluidité entre les OM et F3, pour diffuser par ex. des sujets impliquant des habitants en OM originaires de régions françaises. ». Oui, en gros : nous devons enfin échanger avec les « autres » de FTV – les stations des OM, mais aussi F2, F5, F4...

La régionalisation

L'arlésienne

On en parle, mais personne ne l'a encore vue... mais Laurence Mayerfeld l'affirme : la régionalisation aura bien lieu, à l'horizon 2022.

« Les ateliers de travail avec les personnels prévus ce printemps, pour faire émerger des projets pour septembre, n'ont évidemment pas pu avoir lieu et nous avons perdu 4 mois. Ces ateliers seront organisés cet automne, sous des formes qui permettent le respect des mesures sanitaires ». Mais, insiste la présidente du CSE, de toute façon, le personnel devra être associé, c'est un engagement de la direction, et le nouveau directeur / la nouvelle directrice du réseau tiendra cet engagement.

L'aboutissement, c'est fin 2022 ; mais dès janvier 2021, de nouvelles cases seront régionalisées, « et il faudra que nous produisions nous-mêmes ce que nous diffusons ». Avec plaisir, Madame la Présidente du CSE... Mais alors il faudra aussi parler moyens, ou encore internalisation. Parce que pour le moment, nous avons l'impression de servir simplement de diffuseur pour les produits fabriqués par nos petits camarades d'Eden, fournisseur de modules, de ligne éditoriale voire de conseils sanitaires en période de pandémie pour nos équipes qui travaillent pour « Ensemble C'est Mieux ». Nous nous interrogeons : la direction nous explique que la newsletter envoyée par Eden aux équipes ECM est une retranscription de ce qui se dit en réunion programmes – mais pourquoi avons-nous besoin d'un intermédiaire extérieur, les programmes et les équipes ne communiquent donc plus en direct ?

La direction cafouille : le contrat d'Eden se termine à la fin de l'année, nous allons ensuite imaginer et fabriquer en interne pour de nouvelles cases. Evidemment... au vu des moyens

dans les antennes – moyens réduits sciemment d'année en année, nous privant d'OPV, de scriptes, d'Electro, de machino, diminuant le nombre de monteurs, d'OPS, etc. – la directrice du réseau n'exclut pas que par endroit et par moment, une antenne soit obligée de recourir à des prestataires (Eden ?) pour fabriquer.

Toujours est-il qu'en janvier, « *il nous faut donc de nouveaux projets capables de tenir les audiences. L'audience contribuera à fonder une confiance entre le réseau et le national. L'engagement est que le programme régional soit majoritaire sur la chaîne. Il faut prouver qu'on sait faire.* ».

On parle donc de 13 TV régionales, mais toujours de 24 JT régionaux. « *Les programmes peuvent être conçus en grande région, si cela a un intérêt pour les TV spectateurs. La grande région peut avoir un intérêt financier, mais si l'audience est mauvaise car diluée sur plusieurs antennes dont certaines ne se sentent pas concernées, c'est une mauvaise idée.* ».

Une réunion des Directeurs Régionaux, avec Laurence Mayerfeld, est prévue le 16 septembre, pour relancer la dynamique de la régionalisation.

Un projet structuré de cette régionalisation sera proposé par le prochain directeur du réseau régional. Des lignes budgétaires seront demandées, arbitrées par la présidente de FTV, puis mises en œuvre.

Le budget de la régionalisation

La directrice du réseau : « *Remplacer un programme national par du régional, cela doit aussi signifier que l'on récupère le budget du programme national remplacé. C'est logique. De la même manière, il faut aussi se poser la question du redéploiement des ETP du national : il ne serait pas logique de laisser le réseau à moyens financiers et ETP constants si celui-ci prend en charge plus de créneaux de la grille. Il faut aussi penser à utiliser les moyens de La Fabrique.* »

Quand on entend cela – « *utiliser les moyens de La fabrique* », on est content de s'être battu pour le maintien des sites de post prod en région, et on est un peu dubitatif quant à la possibilité de recourir aux moyens vidéo mobile, qui ont déjà quitté les régions pour Paris !

Les budgets récupérés du national seront placés dans un fonds, pour bénéficier aux antennes qui proposent des idées, selon leurs besoins et leurs projets. Pour les antennes qui ne peuvent pas combler une case prise au national, des programmes inter régionaux de substitution seront proposés.

« *Nous devons utiliser les outils qui évoluent et parler métier. C'est nécessaire, les outils évoluent et les métiers ne peuvent pas être immuables.* ». Laurence Mayerfeld pense déjà au poste qu'elle va occuper fin septembre : la future DRH de FTV va-t-elle être celle par qui le grand « chamboule tout » des métiers sera négocié ?

Projets immobiliers

Relocalisation de la Locale de Tours

Le CSE déplore que ce projet reflète une idéologie qui est aujourd'hui, du fait de la crise sanitaire, dépassée et contestée ; des alternatives à l'open space, qui est au cœur des projets IMG de FTV – c'est le cas à Tours – doivent être imaginées. De plus, les élus s'interrogent sur l'absence de douches dans ces nouveaux locaux alors que l'on veut encourager les salariés à venir travailler à vélo. On nous dit aujourd'hui que le projet ne peut plus être modifié, parce que les locaux ne le permettent pas. Mais si les salariés et les élus avaient été associés à la construction du projet, avant la recherche de locaux (les nouveaux locaux se situent – Ô hasard – à proximité des locaux de France Bleu) et la signature du bail, tout ceci aurait pu être pris en compte.

Les élus rendent un avis, demandant qu'à l'avenir salariés et élus soient associés à la construction des projets en amont, et que les projets tiennent compte des enseignements tirés de la crise sanitaire.



Relocalisation de la Locale de Toulon

Et bis repetita à Toulon.

Le propriétaire de nos locaux actuels a dénoncé le bail ; dans le même temps, il se trouve – Ô hasard, encore ! – que Radio France Toulon est aussi confronté à une fin de bail. FTV et RF ont donc cherché des locaux communs, avec des espaces de travail distincts.

Les nouveaux locaux sont au cœur de Toulon (250 m², 1^{er} étage), et ça y est, le bail est déjà signé. Le déménagement est prévu pour la fin de l'année 2020.

Déménagement du site de Lambersart, La Fabrique

Un déménagement qui a pris du retard... La crise sanitaire a encore frappé ! Mais une date est fixée, ce sera progressif avec un démarrage du déménagement en décembre, qui devrait être terminé en juin 2021.

VIE DU CSE

Des démissions, des départs à la retraite ou pour des projets professionnels, de représentants de proximité ou de présidents de commission ASC ont donné lieu à la désignation de nouveaux mandatés par le CSE :

- Nous accueillons Pascal Coussy (SNJ) dans l'équipe des RP de Limoges, et Alain Bortot (CFDT) dans celle de Poitiers
- Catherine Gauberti (CGT) prend la tête de la commission ASC de Caen, Danilo Comodi (CGT) pilotera celle de Rouen.

C'était donc le dernier CSE réseau de Laurence Mayerfeld. Qui nous dit qu'elle ne sera pas loin, dans ses nouvelles fonctions. Que sa porte et son mail restent ouverts pour les salariés et élus du réseau.

Qui nous dit aussi savoir que porter des mandats, c'est difficile, et que les salariés attendent beaucoup des élus. Que nos mandats sont indispensables et que la direction apprend aussi des choses en CSE, car elle n'est pas partout. Que dans la période COVID, toutes nos alertes ont été utiles et nécessaires.

Eh bien, nous espérons que celle qui avait, à sa nomination à la tête de France 3 réseau régional, suscité bien des espoirs, du fait de sa connaissance du réseau et des salariés qui en font la richesse, de l'info, des programmes, des fonctionnements et des métiers, n'oubliera pas de nous écouter et de nous respecter à l'avenir, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions en tant que DRH de FTV.

Prochain CSE les 1^{er} et 2 octobre 2020... avec une nouvelle présidence, le futur directeur du réseau régional.

Vos élus et représentant syndical CFDT : Yvonne Roehrig, Strasbourg ; Nancy Gressier et Bruno Espalieu, Lille ; Patricia Jomain, Lyon ; Olivier Mélinand, Brest ; Claude Framery, La Fabrique Lambersart ; Christian Laemmel, Strasbourg

Nos Délégués syndicaux centraux

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21

SUIVEZ-NOUS SUR

@cfdt_ftv

cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR